

- La présente déclaration est obligatoire, quel que soit le scénario de production.
- L'exploitant doit conserver tous les documents qui ont servi à produire cette déclaration. Celle-ci doit être complétée à tous les trois mois et reçue à la Ville au plus tard le 15 juillet, le 15 octobre, le 15 janvier et le 15 avril de chaque année. La déclaration doit être accompagnée d'un chèque fait à l'ordre de la Ville de Rouyn-Noranda, correspondant au montant dû.
- Toute déclaration non reçue à la Ville dans le délai prescrit est assujettie à un montant supplémentaire de 52,25 \$ si la déclaration est reçue dans les quinze jours suivant l'échéance et de 104 \$ à partir du seizième jour suivant l'échéance. Des intérêts s'ajoutent au montant dû, non versé à la dans les délais prescrits.
- Les déclarations des quantités concernant ce bail peuvent être vérifiées par la Ville de Rouyn-Noranda ou le Contrôleur des finances qui, selon la *Loi des commissions d'enquête*, possède le pouvoir de prendre connaissance et d'examiner tous les registres et documents qu'il juge utiles aux fins de la vérification. Dans le cas où le montant des redevances est révisé à la hausse à la suite d'une vérification, des intérêts s'ajouteront au montant à verser, à compter de la date à laquelle la déclaration et les redevances devaient être reçues à la Ville de Rouyn-Noranda.
- Les substances extraites correspondent à toute substance déplacée d'un dépôt naturel par une opération physique.
- La valeur correspond à la valeur marchande locale de la totalité des quantités extraites. À défaut d'une vente, inscrire l'estimation de sa valeur marchande locale.

Exemple : $Quantité\ extraite \times Valeur\ marchande\ locale = Valeur$
 $80\ tonnes\ métriques \times 10\ \$\ la\ tonne\ métrique = 800\ \$$

SECTION 1 IDENTIFICATION

1.1 IDENTIFICATION DU RESPONSABLE (personne physique)

Nom	Prénom	N° d'intervenant
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App. Ville, village ou municipalité
<input type="text"/>		<input type="text"/>
Province	Pays	Code postal
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1.2 IDENTIFICATION DU TITULAIRE DU TITRE D'EXPLOITATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/> OU			
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	N° d'intervenant
	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Adresse (numéro, rue, route rurale ou casier postal)		App. Ville, village ou municipalité	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Province	Pays	Code postal	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	

1.3 TITRE D'EXPLOITATION

Type du titre (ex. : BNE / BEX / ASB)	Numéro du titre	Votre référence
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

SECTION 2 LIVRAISON ET CHARGEMENT QUOTIDIENS

2.1 ÉQUIPEMENT UTILISÉ POUR L'EXTRACTION ET LE TRANSPORT

CHARGEUR 10 ROUES 6 ROUES SEMI-REMORQUE 12 ROUES

SECTION 3 SUBSTANCES EXTRAITES

3.1 IDENTIFICATION DES SUBSTANCES EXTRAITES

SABLE GRAVIER MORAINE

Important :

- Si transmission par télécopieur ou par courriel, les originaux ne doivent pas être transmis par la poste.
- Aucune demande ne sera analysée avant que le paiement soit effectué.
- Il est interdit de fournir des données bancaires (carte de crédit) sur ce formulaire.

Ce formulaire et votre paiement doivent être reçus à la Ville au plus tard le quinzième jour suivant le trimestre concerné à l'adresse suivante :

Adresse de retour : Ville de Rouyn-Noranda
 Service de la foresterie
 200, rue Yvette-Leblanc
 Rouyn-Noranda (Québec) J0Z 1Y0

VRN.Delegation@rouyn-noranda.ca
 Téléphone : 819 797-7110, poste 7412
 Télécopieur : 819 768-5040

Assurez-vous de joindre votre **Rapport trimestriel d'utilisation des réserves**, ainsi que votre paiement.

3.2 IDENTIFICATION DE LA PÉRIODE COUVERTE PAR LE RAPPORT

- Période " A " - 1^{er} avril au 30 juin 2024
 Période " C " - 1^{er} octobre au 31 décembre 2024
 Période " B " - 1^{er} juillet au 30 septembre 2024
 Période " D " - 1^{er} janvier au 31 mars 2025

3.3 EXTRACTION ET LIVRAISON QUOTIDIENNES DE BRUT TONNE MÉTRIQUE (t) MÈTRE CUBE (m³)

PREMIER MOIS			DEUXIÈME MOIS			TROISIÈME MOIS		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t
01			01			01		
02			02			02		
03			03			03		
04			04			04		
05			05			05		
06			06			06		
07			07			07		
08			08			08		
09			09			09		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31			31		
Quantité totale 1er mois = ►			Quantité totale 2e mois = ►			Quantité totale 3e mois = ►		
Quantité totale (1er + 2e + 3e mois) = ►			x 0,90 \$ / m ³ ou 0,50 \$ / t = ►			A		
Valeur de la quantité totale = ►			Valeur			\$		

3.4 RÉSERVE, MATÉRIAUX EN RÉSERVE (dépôts meubles)

1) Quantité stockée en début de période		
2) Quantité extraite pour la préparation de la réserve durant la période (redevance à payer)	+	X 0,90 \$ / m ³ ou 0,50 \$ / t = ► B
		► Valeur de la quantité extraite = Valeur
3) Quantité achetée, ajoutée à la réserve (redevance déjà payée)	+	3) achetée de : _____
4) Quantité utilisée ou vendue durant la période	-	
5) Quantité en réserve à la fin de la période	=	
Total des redevances à payer (cases A + B = C) ►		C

SECTION 4 DÉCLARATION

Nom du signataire (en lettres moulées)	Prénom du signataire (en lettres moulées)	N° du bail	N° téléphone	Poste
_____	_____	_____	_____	_____

Je déclare que tous les renseignements fournis sur le formulaire sont exacts et complets.

Date : _____ Signature : _____

▪ L'exploitant doit détailler l'utilisation de ses réserves :

Ce rapport doit accompagner le **Rapport d'extraction trimestriel de sable et de gravier, Période D**, au plus tard le 15 avril de chaque année.

SECTION 1 IDENTIFICATION

<input type="checkbox"/> ENTREPRISE	Nom de l'entreprise	N° matricule	N° d'intervenant
<input type="checkbox"/> PARTICULIER	Nom	Prénom	N° d'intervenant

1.2 TITRE D'EXPLOITATION

Type du titre (ex. : BNE / BEX / ASB)	Numéro du titre	Votre référence
---------------------------------------	-----------------	-----------------

SECTION 2 UTILISATION

TONNE MÉTRIQUE (t)

MÈTRE CUBE (m³)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Période " A " - 1 ^{er} avril au 30 juin 2024 | <input type="checkbox"/> Période " C " - 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2024 |
| <input type="checkbox"/> Période " B " - 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2024 | <input type="checkbox"/> Période " D " - 1 ^{er} janvier au 31 mars 2025 |

PREMIER MOIS			DEUXIÈME MOIS			TROISIÈME MOIS		
DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t	DATE	NOMBRE DE VOYAGES	QUANTITÉ m ³ / t
01			01			01		
02			02			02		
03			03			03		
04			04			04		
05			05			05		
06			06			06		
07			07			07		
08			08			08		
09			09			09		
10			10			10		
11			11			11		
12			12			12		
13			13			13		
14			14			14		
15			15			15		
16			16			16		
17			17			17		
18			18			18		
19			19			19		
20			20			20		
21			21			21		
22			22			22		
23			23			23		
24			24			24		
25			25			25		
26			26			26		
27			27			27		
28			28			28		
29			29			29		
30			30			30		
31			31			31		
Quantité totale 1er mois = ►			Quantité totale 2e mois = ►			Quantité totale 3e mois = ►		

Quantité totale (1er + 2e + 3e mois) = ► ► Doit balancer avec le **Rapport d'extraction trimestriel de la période D**, section 3.4, point 3.